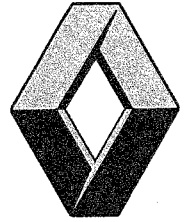


LA Force en Liberté
L'efficacité réformiste

FO



Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 20 mai 2010 – TG 23

CHSCT

DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE DE LA SECURITE.... QUE FONT-ILS ?

D'abord un petit rappel des missions du CHSCT :

Les missions du CHSCT sont définies à l'article 236-2 du code du travail.
Le comité a pour mission :

- De contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés
- De veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières.
- De procéder à l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail dans l'établissement, de procéder à intervalles réguliers à des inspections et à des enquêtes
- De contribuer à la promotion de la prévention des risques professionnels et de susciter toute initiative qu'il estime utile de proposer à cet effet des actions de prévention

Le comité est également amené à formuler des avis :

Il est consulté avant tout aménagement important modifiant les conditions de d'hygiène, de sécurité ou les conditions de travail et notamment avant toute transformation importante de poste de travail, impliquant la modification de l'outillage, un changement de produit ou de l'organisation du travail avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail.

Ceci n'est qu'une partie du rôle des membres CHSCT.

Ils sont consultés sur le plan d'adaptation prévu en cas de mutations technologiques importantes et rapides.

Ils participent aux 4 réunions annuelles autant pour les inspections des ateliers, que pour les enquêtes d'accidents du travail.

Ils ont le pouvoir de déclencher des réunions supplémentaires. 50 demandes ont été effectuées pour l'ensemble des **CHSCT FORCE OUVRIERE**.

- 30 dossiers de demande de COTOREP ont été déposés
- 3 demandes de reconnaissance de maladie professionnelle
- 5 préparations de dossiers d'invalidité (conseil)

Nos demandes en cours pour l'ensemble de l'usine :

- Des défibrillateurs dans tous les bâtiments
- Des créations de postes pour les personnes à mobilité réduite
- Des créations de postes pour les séniors
- La réouverture de l'infirmerie de nuit
- Des cendriers uniformes pour chaque sortie de bâtiment
- La reconnaissance du tress au travail

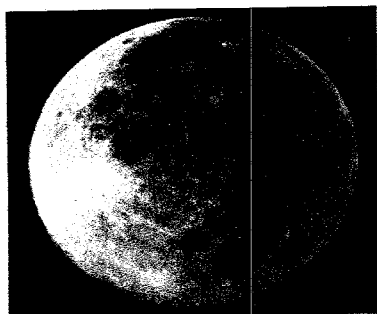
D'autres demandes internes se font dans les différents bâtiments :

Exemple :

- La demande légitime d'avoir des poches sur les vêtements images de marque.
- La cotation des postes en ergonomie et bien d'autres sujets !!!

Nous pouvons dire que le plus dur reste à faire mais vos représentants CHSCT FORCE OUVRIERE ne lâcheront pas leurs revendications tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction.

Il y a les syndicats qui vous promettent la lune....



et FO qui obtient des garanties concrètes pour les salariés

